

FICHE 1 : POINT SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'OUTIL SIRHIUS

L'outil SIRHIUS a été déployé à la DGFiP à la fin du mois de mai 2018.

Il est désormais le système d'information RH, utilisé quotidiennement par l'ensemble des agents, des responsables et des gestionnaires de la DGFiP.

Après la phase de rodage qui a suivi le déploiement de SIRHIUS, l'outil est entré dans une phase de fonctionnement et d'utilisation normalisés.

La DGFiP poursuit les adaptations de l'outil pour prise en compte des évolutions réglementaires, mais également pour améliorer le fonctionnement de l'outil auprès des utilisateurs.

1. Un fonctionnement normalisé qui se confirme

1.1. Après une période d'ajustement à son ouverture, SIRHIUS est entré dans une phase de fonctionnement nominal

L'outil SIRHIUS, utilisé quotidiennement par les agents de la DGFiP et la communauté de leurs gestionnaires RH, présente un fonctionnement aujourd'hui nominal.

Aucune limitation d'accès n'est rencontrée, y compris en période de forte sollicitation de l'outil (dépôts de demandes de congés de fin d'année, ouverture de la campagne CET, ...).

Une supervision du fonctionnement et de la performance de l'application est assurée par le biais du pôle de supervision national (PSN¹) comme pour toutes les autres applications de la DGFiP.

L'installation de sondes applicatives est par ailleurs en cours de déploiement, au sein des directions utilisatrices de SIRHIUS, pour mieux cibler et diagnostiquer d'éventuelles problématiques liées aux réseaux directionnels ou à l'application.

Le taux de disponibilité de SIRHIUS s'établit à :

- 98,81 % pour 2018, année de changement des environnements matériels de production et d'intégration de la DGFiP dans SIRHIUS ;
- 98,93 % pour 2019 au 1^{er} trimestre 2019.

1 le PSN à l'ESI de Lyon est chargé d'exécuter à une fréquence régulière un ou plusieurs scénario "utilisateurs" qui permettent d'avoir en restitution les alertes sur des dégradations des accès ou du fonctionnement des applications

Les difficultés constatées lors du déploiement de l'outil (compteurs d'horaires variables en anomalie, absence d'accès par certains responsables aux demandes de leurs agents, perte d'habilitations des équipiers de renfort au début de nouvelles missions, ...) ne sont plus désormais observées.

Ainsi, le niveau de sollicitations de l'assistance technique dans le cadre de l'utilisation de l'outil SIRHIUS a fortement diminué : après avoir atteint un pic de 4976 saisines en juin 2018, dont 2561 pour l'AT Support-Directions, le flux de sollicitations a décliné et s'est établi désormais à 690, dont 333 pour l'AT Support-Directions (pour le mois de mars 2019).

Enfin, certaines anomalies, qui résultaient de difficultés rencontrées lors de la constitution du flux issu de SIRHIUS dans le cadre de la déclaration annuelle 2018 de la DGFIP, ont été constatées dans les comptes individuels de retraite (CIR) accessibles par les agents via l'ENSAP. La situation a été rétablie à la fin du mois de mars.

1.2. Un outil en cours de déploiement dans les départements d'outre-mer, pour la gestion des temps et absences des agents

SIRHIUS est déployé pour la gestion administrative des agents sur l'ensemble du territoire national.

Il est également déployé sur l'ensemble du territoire métropolitain et des DOM (à l'exception de Mayotte), pour la gestion de la paye.

Il est enfin utilisé pour la gestion des temps et absences des agents de la DGFIP, en métropole, en Guadeloupe, à la Guyane et à la Réunion. Le déploiement du module de gestion des temps et absences est en cours d'étude à la DRFIP de la Martinique.

2. Un outil qui s'adapte pour répondre aux évolutions réglementaires et améliorer le confort de ses utilisateurs

SIRHIUS, depuis son déploiement à la DGFIP, a fait l'objet de diverses évolutions, dans le cadre de paliers applicatifs, visant à prendre en compte la réglementation, mais aussi le service rendu aux utilisateurs.

Ces évolutions de SIRHIUS bénéficient d'une part aux agents :

- instauration dans l'outil d'une possibilité de fractionnement et report du congé de paternité ;
- évolution dans SIRHIUS des règles d'option concernant le compte épargne temps (CET) et du tarif d'indemnisation des jours épargnés sur le CET ;
- possibilité pour les agents à temps partiel, à hauteur de 50 à 60 %, de poser une journée de récupération par mois ;
- amélioration de l'accessibilité de SIRHIUS, pour les agents souffrant d'un handicap visuel ;
- . actualisation de la charte graphique (modification du rapport contraste texte / arrière plan) ;
- . remplacement des cases à cocher dans le cadre des processus guidés relatifs à la gestion des temps et des absences par un menu déroulant (dont les réponses sélectionnées sont interprétables par un vocalisateur utilisé par les agents mal ou non-voyants).

D'autre part, les évolutions de SIRHIUS, dont quelques exemples sont cités ci-après, bénéficient d'autre part aux gestionnaires RH de la DGFIP :

- ouverture de la saisie dans SIRHIUS par les services RH d'informations précédemment transmises sous forme de tableaux navette aux CSRH ;
- automatisation complète du calcul de l'acompte et du solde de la prime de rendement.

Chaque palier évolutif SIRHIUS a donné lieu à une communication ciblée aux gestionnaires RH (services RH et CSRH), afin de présenter aux utilisateurs les principales novations de l'outil. Ces actions de communication s'inscrivent dans une dynamique d'appropriation du nouvel outil RH dont est désormais dotée la DGFIP.